

LES CAHIERS DU PÔLE

“ LES MUSIQUES ACTUELLES
EN PAYS DE LA LOIRE :
DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES ”

AVRIL 2010 - 2^e ÉDITION

le pôle

Les pratiques culturelles sont devenues un véritable phénomène de société. Les trente dernières années ont connu un développement sans précédent des musiques actuelles. Sur cette période, l'évolution de ces musiques a été liée à l'effervescence et au foisonnement de petits projets artistiques. Dans ce contexte, réduire les musiques actuelles à une dimension industrielle d'un côté ou uniquement publique de l'autre serait méconnaître la réalité de nos territoires, des populations, des artistes et acteurs en tous genres qui forment cette diversité culturelle, le socle de l'exception culturelle française.

Ces Cahiers du Pôle, deuxième édition, vous proposent donc une photographie du secteur des musiques actuelles en région Pays de la Loire. Cette démarche d'observation partagée, unique en France, permet sans nul doute d'appréhender les musiques actuelles dans leurs complexités, leurs diversités. Cette approche économique et sociale nous permet de mieux définir ce que sont ces pratiques sur notre territoire. Une meilleure compréhension du secteur des musiques actuelles nous permet d'imaginer de nouvelles perspectives.

Ces cahiers s'inscrivent dans une démarche globale (RDV du Pôle, concertations...) qui poursuit un même objectif : redéfinir une démarche citoyenne adaptée à la réalité de ces musiques.

La charge est lourde, la responsabilité est grande pour l'Etat et les collectivités de prendre enfin en compte les pratiques effectives d'une population. Charge aux acteurs de ne pas se diviser, de ne pas s'opposer face au besoin de réécrire de nouvelles perspectives, sans a priori ni préjugé.

La liberté d'expression est une valeur commune trop chère à notre démocratie, à notre pays, pour ne pas être traitée avec tout le respect qui lui est dû.

Éric Lejeune
Président du Pôle

Observation permanente, second panorama

Les musiques actuelles en Pays de la Loire : des structures qui génèrent de l'emploi, de la diversité culturelle, de l'activité économique et du lien social

Contexte et méthode	4
1 – Les adhérents du Pôle, nouvelles données 2008	5
Emploi et ressources humaines	
<i>Le Pôle et les autres fédérations de musiques actuelles</i>	
Situation budgétaire	
Emploi aidés, assurance chômage et travail non rémunéré	
L'aide à l'emploi	
Contribution de l'assurance chômage à la stabilité économique des structures du Pôle	
Bénévoles, stagiaires, emplois mis à disposition	
2 – Le Pôle et le secteur des musiques actuelles : éléments de comparaisons	13
Approche par filière	
Représentativité du Pôle vis-à-vis du secteur des musiques actuelles	
Comparaisons régionales	
Principales tendances évolutives	
3 – Profils des adhérents : quelques précisions	17
Les activités des adhérents	
Activités déclarées	
Spécialisation esthétique	
Ecologie et développement durable	
Identité, environnement professionnel, répartition territoriale	
Identité juridique	
Environnement professionnel	
Répartition géographique, données départementales	
Chiffres clés du Pôle	22

Introduction

L'observation du secteur des musiques actuelles en région est l'une des cinq missions du Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire. L'observation doit être construite de façon pérenne, afin de permettre une lecture dynamique de la filière musicale au fil des ans, et de construire des indicateurs fiables dans le temps. Après une première livraison des Cahiers du Pôle en 2009, et deux enquêtes flash (« Les festivals » et « Les comportements adolescents face à la musique »), nous sommes heureux de vous présenter ce deuxième volume des Cahiers du Pôle. Avec cet outil, nous souhaitons donner à tous les acteurs, aux pouvoirs publics et aux citoyens l'occasion de mieux mesurer la réalité et la vitalité de la filière en région.

Les Cahiers du Pôle s'organisent en trois temps. Une photographie des adhérents du Pôle tout d'abord, dont la physionomie a changé depuis l'an passé. Comptant 90 membres lors de la première enquête, le Pôle est aujourd'hui fort de 106 adhérents. Après ce premier panorama, nous tentons d'offrir une image plus globale des musiques actuelles en région, en faisant état de données régionales et nationales. On souhaite ainsi situer la filière musiques actuelles par rapport aux autres régions, mais aussi en comparaison d'autres secteurs d'activités économiques. Enfin, dans une troisième partie, nous revenons sur les adhérents du Pôle pour détailler leurs caractéristiques principales et les activités qu'ils développent.

Contexte et méthode

La récolte des données

Cette deuxième année de collecte de données au sein du réseau d'adhérents du Pôle aura permis de confirmer l'efficacité du dispositif de l'observation participative et partagée : avec un taux de réponses complètes de 89 %, la méthode d'enquête affirme sa capacité à récolter les données. La Fédurok, fédération des salles de musiques actuelles qui a initié au début des années 2000 une méthode similaire (OPP), parvient elle aussi à des taux de 80 %. À titre de comparaison, les enquêtes par questionnaires réalisées par les observatoires culturels oscillent plutôt entre 10 et 40 % de taux de réponses. Si ce dispositif d'enquête fonctionne aussi bien, c'est parce que les réseaux territoriaux comme les fédérations d'acteurs peuvent s'appuyer sur la force du réseau qu'ils ont constitué par ailleurs et sur une dynamique participative. Les adhérents sont amenés à être acteurs de l'observation.

L'échantillon de l'enquête

Sur le panel des 106 adhérents que compte Le Pôle en 2010, 95 questionnaires ont pu être exploités cette année. C'est la seconde année où ce questionnaire a été distribué, laissant espérer des comparaisons dynamiques. Pourtant, les données issues des années civiles 2007 et 2008 ne sont pas immédiatement comparables : le Pôle a intégré depuis 2008 de nouvelles structures qui modifient l'échantillon de façon significative. Prenons pour seul exemple le poids économique des adhérents du Pôle : il était en 2007 de 19,5 millions d'euros, il approche les 30 millions d'euros pour l'année 2008. C'est pourquoi, dans la seconde partie de l'enquête, l'échantillon a été réduit aux 59 structures ayant répondu deux années de suite à l'enquête du Pôle, afin de pouvoir se faire une idée de l'évolution des indicateurs sans que les données ne soient faussées par l'entrée de nouveaux adhérents.

Comparaisons entre les réseaux

Les démarches d'observation des réseaux d'acteurs culturels, en particulier au sein des musiques actuelles, se sont largement développées ces dernières années. En janvier 2010, les « Rencontres nationales Politiques publiques et musiques actuelles » de Nantes ont posé le constat de la nécessité d'une convergence des données entre les différents réseaux et structures missionnées sur l'observation. Ces rapprochements sont en cours et la comparaison entre différents réseaux et régions s'appuie sur un questionnaire commun réalisé en 2008 par plusieurs structures missionnées sur l'observation.

1- LES ADHÉRENTS DU PÔLE, NOUVELLES DONNÉES 2008

Les adhérents du Pôle en 2008 :

- Un total budgétaire de 29 350 000 euros
- 9200 contrats de travail, 3430 personnes concernées, 333 ETP (Equivalents Temps Plein)

1.1- Emploi et ressources humaines

On sait la grande diversité des adhérents du Pôle, en termes d'esthétiques touchées, de budgets et de moyens humains. Les ressources humaines des adhérents couvrent un large éventail, du bénévolat complet aux CDI en passant par les emplois aidés ou intermittents. Si le bénévolat représente une part importante de l'activité, 84 % des adhérents ont néanmoins recours à l'emploi salarié.

53% des structures ont recours au CDI

304 personnes bénéficient d'un contrat à durée indéterminée, ce qui représente 218 équivalents temps-plein (ETP).

43,5% des structures ont recours au CDD

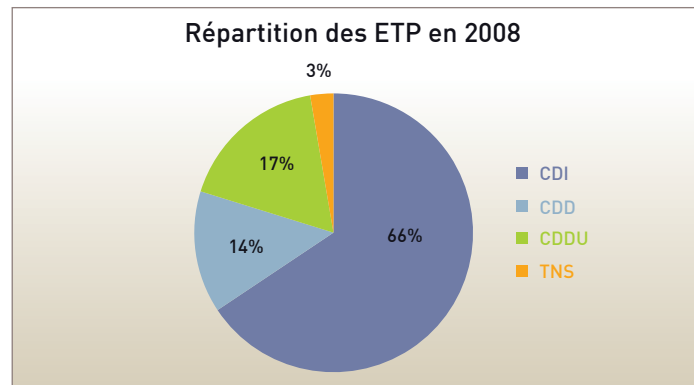
Les structures employeuses ont signé 581 contrats à durée déterminée pour un total de 47 ETP.

68% des structures ont recours au CDDU¹

2523 artistes et techniciens ont été embauchés en 2008, pour un total de 7974 cachets, représentant 59 ETP.

Enfin, **9 travailleurs non salariés** (TNS), œuvrant à plein temps dans leur entreprise (SARL, EURL), ont été comptabilisés lors de l'enquête.

En masse, le Pôle pèse donc 333 équivalents temps-plein qui se répartissent comme suit :



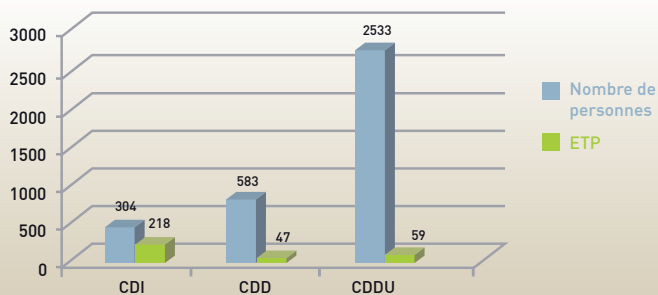
Comme dans d'autres réseaux étudiés ces dernières années, le Pôle affiche un taux d'embauche en CDI relativement élevé, avec 66 % des emplois en CDI. Si l'emploi reste plus précaire qu'ailleurs (87 % de CDI dans l'ensemble de la population active, source Insee), il semble néanmoins relativement stabilisé. À titre de comparaison, dans l'ensemble du spectacle vivant, le taux de CDI tombe lui à 35 %, du fait notamment de la prise en compte de tous les intermittents du spectacle (source Deps 2007).

¹ - Contrat à durée déterminée d'usage, notamment utilisé pour rémunérer les artistes et techniciens du spectacle.

Un emploi parcellisé et fragile

Toutefois, cette bonne santé apparente de l'emploi salarié dans les réseaux musiques actuelles cache une partie de la réalité. En premier lieu, les adhérents du Pôle ne représentent qu'une partie de la filière : de nombreux artistes et techniciens intermittents du spectacle embauchés en CDDU par de grosses structures privées n'apparaissent pas ici. Leur absence tend à renforcer le poids des CDI dans l'ensemble de l'emploi au sein du Pôle. Deuxièmement, il faut avoir à l'esprit que 25 % des CDI et CDD au sein du Pôle reposent sur des dispositifs d'aide à l'emploi (soit 65 ETP). Enfin, ajoutons qu'il y a beaucoup plus de salariés que d'emplois à temps-plein à pourvoir : nous sommes très loin de la configuration « 1 personne = 1 emploi ». Comme nous l'avons mis en évidence l'année dernière, l'emploi au sein du Pôle est parcellisé et précaire.

Un fort décalage entre le nombre d'employés et les équivalent temps-plein



À cet égard, la situation du Pôle est représentative de tendances lourdes dans le secteur culturel et associatif. D'une manière générale, le monde associatif en France est caractérisé par la précarité de l'emploi et le temps partiel, avec un peu moins de 2 personnes pour 1 ETP². La situation du Pôle amplifie cet état de fait avec 3,34 salariés pour 1 ETP.

Le Pôle et les autres fédérations de musiques actuelles

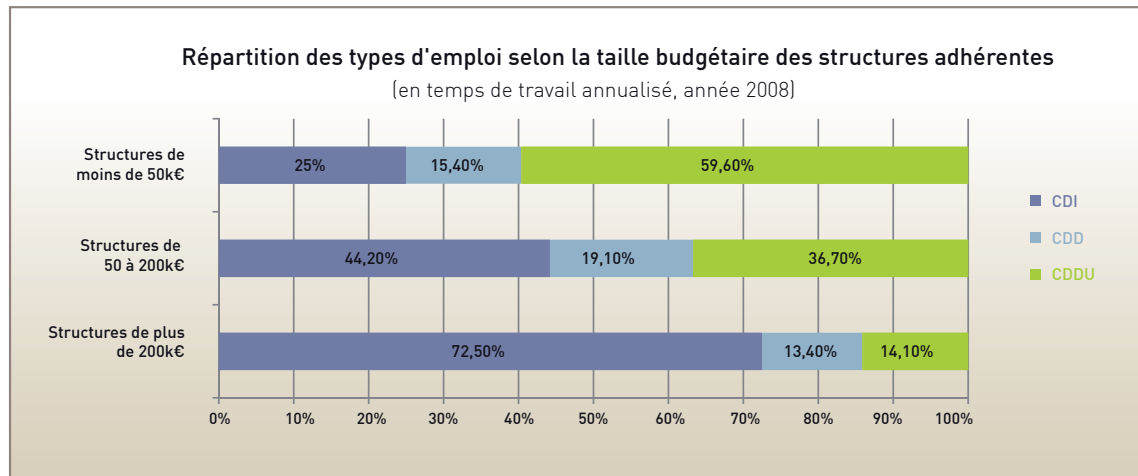
En terme de structuration de l'emploi, on peut comparer le Pôle avec deux autres réseaux régionaux, le Rama et Avant-Mardi, étudiés en 2007 et 2009 par Carole Le Rendu et Gêrôme Guibert. Il apparaît que le taux de CDI est assez similaire, autour de 70 % des ETP. Toutefois, là où le Rama et Avant-Mardi affichent respectivement des temps de travail moyens de 90 % et 86 %, se rapprochant de l'idéal « 1 personne = 1 emploi », le temps de travail moyen au Pôle n'est que de 30 % (c'est-à-dire 3 personnes = 1 emploi à plein temps). Comment expliquer une telle différence ? La raison est à chercher du côté de la typologie d'acteurs composant ces pôles régionaux. Là où les deux autres réseaux régionaux sont majoritairement composés de structures de diffusion pérennes, les adhérents du Pôle se caractérisent par des modèles économiques et RH plus diversifiés. Par exemple, la place importante occupée par les centres de formations et des développeurs d'artistes, qui ont massivement recours au CDD et au CDDU, vient modifier la physionomie générale du Pôle régional des Pays de la Loire sur cette question de la précarité et de la « balkanisation » de l'emploi.

Le modèle économique (fragilité financière, hybridité des ressources) comme la nature des activités dans la filière musiques actuelles (une économie de projets) semblent inciter ou contraindre les structures à privilégier des contrats courts. Le recours aux contrats précaires peut ainsi s'expliquer par des moyens souvent limités et les faibles marges dégagées. Mais c'est l'économie de la culture en elle-même qui s'apparente à une suite de projets ponctuels. Comme l'ont montré de nombreuses études ces dernières années³, on assiste dans le domaine culturel à une croissance du nombre de structures employeuses beaucoup plus rapide que celle des emplois. Cette dynamique conduit mécaniquement à une parcellisation du travail dont les salariés, et notamment les plus jeunes, doivent apprendre à s'accommoder. D'une manière générale, les données du Pôle, s'insérant dans un contexte plus global, témoignent des « métamorphoses du monde

associatif » dont parle Matthieu Hély⁴, et qui ne peuvent selon l'auteur « être interprétées en dehors des mutations de la fonction publique ».

On peut en effet se demander si le monde associatif n'absorbe pas une partie des missions d'intérêt général auparavant assurées par la puissance publique. Or les associations manquent souvent de perspectives financières à long terme (convention triennale ou Délégation de Service Public) qui leur permettrait de consolider davantage l'emploi.

Pour caractériser plus finement la répartition de l'emploi au sein de ce rassemblement hétérogène de structures qu'est le Pôle, on peut effectuer un tri par échelle de budget, qui montre que l'emploi se stabilise à mesure que les budgets augmentent :



3 - Pierre-Michel Menger, *Les intermittents du spectacle. Sociologie d'une exception*, EHESS, 2005 ; et l'enquête d'Opale CNAR-Culture : *Les associations culturelles employeurs en France. Enquête nationale 2008* ; Viviane Tchernonog, op. cit.

4 - Matthieu Hély, *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2008.

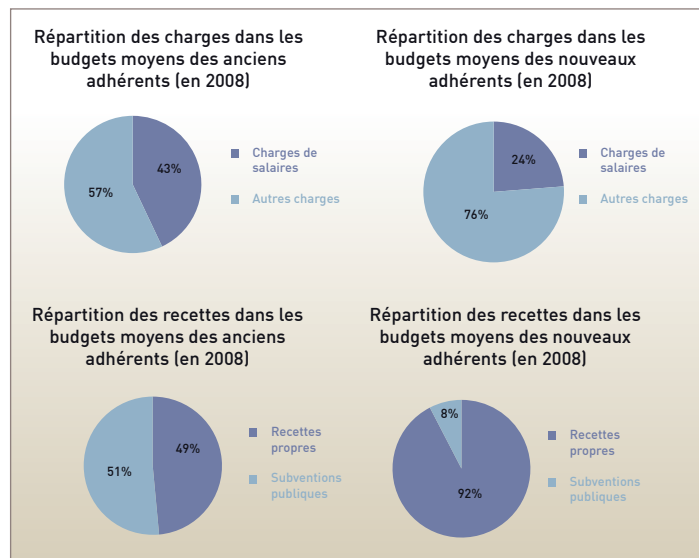
1.2- Situation budgétaire

En 2008, les adhérents du Pôle régional des musiques actuelles pèsent **29 350 000 euros**. La moyenne budgétaire est de **337 000 euros**, mais la moitié des adhérents ont un budget inférieur à **180 000 euros**.

En moyenne chez les adhérents du Pôle :

- Les charges de salaires représentent **37 %** de l'ensemble des charges totales du compte de résultat.
- Le chiffre d'affaires moyen représente **51,5 %** des recettes totales du compte de résultat.
- Les subventions publiques représentent **37,5 %** des recettes totales du compte de résultat.
- Les aides à l'emploi représentent **2,4 %** des recettes totales du compte de résultat, soit **6,7 %** des charges de salaires.

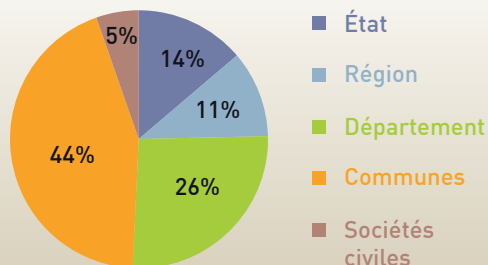
En l'espace d'une année, on peut percevoir des évolutions conséquentes dans la typologie des adhérents du Pôle. Le poids économique a augmenté d'un tiers, là où le nombre des adhérents n'a progressé que de 18 %. En outre, les grands équilibres budgétaires se sont légèrement modifiés : les charges de salaires ont diminué de 4 %, la part des subventions publiques a baissé de 14 %, et les ressources propres ont quant à elles augmenté de 11 %. Cela traduit une évolution du Pôle vers un profil d'adhérents moins dépendant de fonds publics, comme le montrent clairement les graphiques suivants comparant les équilibres budgétaires entre anciens et nouveaux adhérents, sur l'année 2008.



Cette comparaison confirme donc l'évolution globale : chez les nouveaux adhérents du Pôle (25 structures concernées), on observe des budgets plus importants, une part moindre consacrée aux salaires, et surtout un accès beaucoup plus limité aux subventions publiques. Les nouveaux adhérents s'appuient bien davantage sur leurs ressources propres.

Après avoir rassemblé des associations de grande taille soutenues par des financements publics et des petites structures indépendantes, le projet du Pôle semble donc également en capacité de fédérer des structures commerciales aux budgets conséquents. Le Pôle s'affirme donc de plus en plus en phase avec la filière, dans sa diversité.

Part des collectivités et des sociétés civiles dans l'ensemble des subventions accordées aux adhérents du Pôle



En 2008, 80 % des adhérents ont reçu des subventions publiques.

L'équilibre entre les soutiens des différents partenaires publics est resté sensiblement le même qu'en 2007. Les communes restent la collectivité la plus présente avec 5 millions d'euros investis (44 % du montant total des subventions), aidant le plus grand nombre de structures (78 adhérents sur 106). Les interventions de l'Etat et de la Région sont restées constantes en 2008.

1.3. Emplois aidés, assurance-chômage et travail non rémunéré

- 700 000 euros d'aide à l'emploi
- 190 emplois d'intermittents du spectacle
- Valorisation du bénévolat : entre 2 et 3 millions d'euros estimés

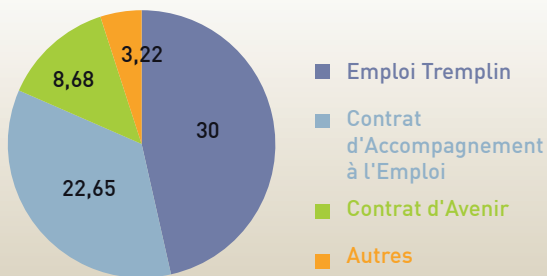
L'économie des adhérents du Pôle reste fragile et en partie dépendante des subventions publiques (37,5%). D'autres indicateurs témoignent de cette fragilité économique : les aides à l'emploi, l'importance de la contribution indirecte de l'assurance chômage (l'emploi intermittent), et enfin la place occupée par le travail non directement rémunéré (bénévoles, stagiaires et mises à disposition).

1.3.1. L'aide à l'emploi

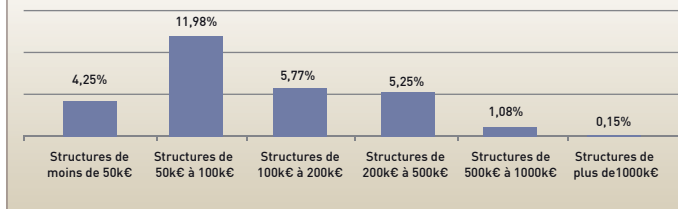
Depuis la fin des années 1990, le secteur des musiques actuelles s'est développé en palliant au déficit chronique des aides publiques par un recours important aux dispositifs d'aides à l'emploi (notamment les emplois-jeunes). Ainsi, en 1999 au sein du réseau Fédurok, les emplois aidés concernaient 45 % des emplois permanents, et 38 % en 2005 [source OPP Fédurok]. Au sein des réseaux du Rama et de Avant-mardi, pour les années 2007 et 2009, 40 % de l'emploi était aidé. En revanche, les structures composant le Pôle régional musiques actuelles des Pays de la Loire ont, globalement, moins recours aux emplois aidés : à hauteur de 25 % du volume horaire annuel de travail. En termes financiers, l'aide à l'emploi représente 700 000 euros, dont 35 % est pris en charge par l'État et 65 % par les collectivités territoriales. Cette somme ne représente que 6,4 % de l'ensemble des subventions publiques.

Ce sont les emplois tremplins qui sont le plus utilisés par les adhérents du Pôle, suivi des contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE).

Répartition des emplois aidés par types, au sein du Pôle (en ETP, sur 2008)



Part de l'aide à l'emploi dans les recettes des structures employeuses du Pôle (en 2008)



Ce sont les structures de taille moyenne qui s'appuient le plus sur les emplois aidés (budgets de 50 000 à 100 000 euros). Mais dans l'ensemble, la part prise par cette forme de subvention publique dans les recettes n'apparaît pas si importante que cela. L'enquête Opale CNAR-Culture, qui portait sur des données 2007, avait mis en lumière une répartition différente : les emplois aidés intervenaient davantage chez les structures de moins de 50 000 euros (de 10 à 30 % de leurs recettes), puis décroissaient. Compte tenu de la politique nationale sur les emplois aidés à partir de la crise économique de la fin 2008, on peut toutefois s'attendre à voir ces taux augmenter sensiblement pour l'année 2009 chez les structures adhérentes au Pôle.

1.3.2. La contribution de l'assurance chômage à la stabilité économique des structures du Pôle

Nous avons établi plus haut qu'en 2008, les structures du Pôle avaient rémunéré au total 65 500 heures de travail sous la forme du CDDU (soit 8 000 cachets pour 2 500 artistes et techniciens). Ces heures de travail représentent 59 équivalents temps-plein. Mais ce chiffre est virtuel, car en réalité, ces 8 000 cachets permettent à environ 190 personnes d'obtenir le statut de l'intermittence du spectacle et de vivre à plein-temps de leur métier, en recevant un revenu complémentaire grâce à la solidarité interprofessionnelle. Or, la rémunération de ce revenu complémentaire (les indemnités chômage) serait le plus souvent économiquement difficile si elle devait être directement assumée par les structures employeuses. Au niveau national, ce revenu de remplacement s'élève aux 2/3 de la masse salariale totale des intermittents du spectacle. Au niveau du Pôle, on mesure indirectement cette forme de soutien avec ce chiffre de 59 ETP, permettant en fait à 190 personnes de vivre à plein temps de leur métier.

1.3.3. Bénévoles, stagiaires, emplois mis à disposition

82 % des structures ont recours au bénévolat. Le Pôle pèse au total 5 300 bénévoles, s'impliquant sur un nombre total d'heures équivalent à 145 temps-plein sur une année.

34 % des structures ont recours aux stagiaires. Le Pôle pèse au total 133 stagiaires pour un total de 23 ETP. Les 30 structures concernées par cette forme de travail emploient en moyenne 4,5 stagiaires par an, sur des périodes de deux mois.

17 % des structures ont recours à la mise à disposition. Le Pôle pèse au total 218 salariés mis à disposition pour un total de 19 ETP.

Bénévolat, stagiaires, mises à disposition : l'ensemble de ces différentes formes de travail constituent des ressources alternatives au salariat qui sont loin d'être négligeables (187 ETP au total). La question de la comptabilisation et de la valorisation du bénévolat fait pourtant débat. On peut ainsi objecter que l'énergie bénévole ne peut être strictement assimilée à une forme de main-d'œuvre quantifiable en temps et convertible en argent. En effet, l'engagement bénévole implique un don de soi qui disparaîtrait si ce travail devait être rémunéré par un salaire. Pourtant, il est indéniable que l'activité économique des structures du Pôle ne serait absolument pas la même si cette force bénévole n'existait pas. On peut même considérer, à l'inverse, que ne pas mesurer l'apport du bénévolat à l'économie, c'est vouloir ne prendre en compte que ce qui s'échange monétairement (le PIB de la société).

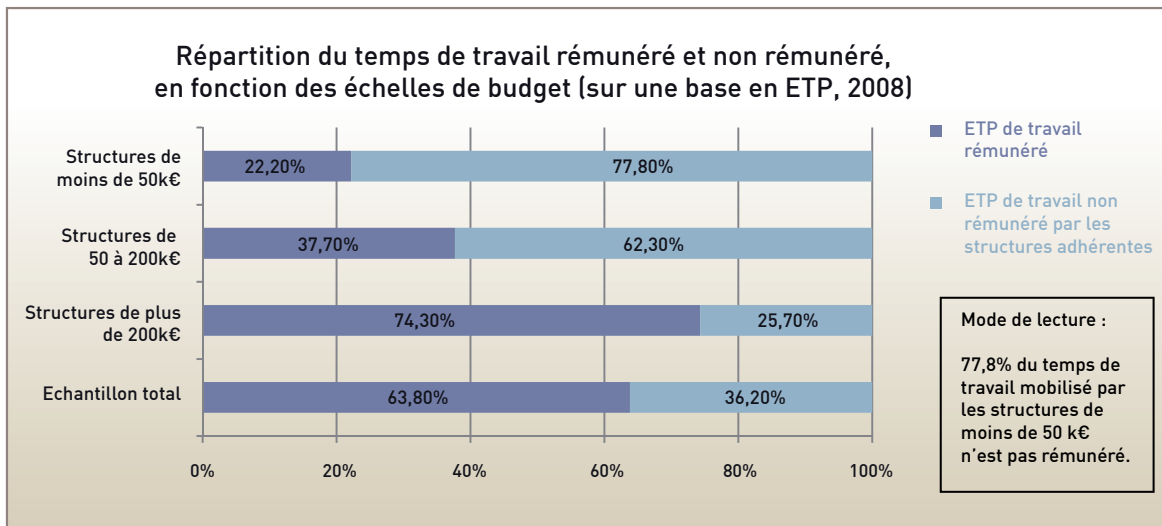
Le bénévolat contribue ainsi à la richesse symbolique du monde associatif tout comme à sa richesse économique : que serait un festival, aussi bien matériellement que philosophiquement, sans l'implication de ses nombreux bénévoles ? C'est dans ce cadre que nous pouvons réfléchir sur l'impact économique du bénévolat et du travail non rémunéré au sein du Pôle.

Au niveau national, les recherches des économistes Lionel Prouteau et François-Charles Wolff⁵ aboutissent aux chiffres suivants : le bénévolat en France toucherait 13 millions de personnes, dont le temps de travail est estimé à 820 000 ETP. Si ce temps de travail devait être salarié, cela représenterait environ 15 milliards d'euros, soit 1 % du PIB. Ces chiffres sont tout à fait considérables. Dans le domaine de la culture et des loisirs, qui est le secteur où l'implication bénévole est la plus forte, les auteurs évaluent le bénévolat à 230 000 ETP.

Notons enfin que cette forme particulière de ressource que constitue le don du temps contribue bien davantage que les dons monétaires privés (cotisations, partenariats, mécénat) à l'économie des associations : 1,3 milliard d'euros pour les dons monétaires toutes associations confondues, face au 15 milliards d'euros estimés pour la valorisation du bénévolat.

Pour le Pôle, le temps de travail bénévole représente près de 30 % du temps d'activité global⁶. Si on applique alors la méthode expérimentée par Prouteau et Wolff aux données issues de notre enquête, on peut estimer la valeur de l'engagement bénévole au sein du Pôle entre 2 et 3 millions d'euros, soit 10 % environ du budget global des structures adhérentes. Il convient d'interpréter ces chiffres avec prudence, mais quoi qu'il en soit,

ces projections nous permettent de mettre en lumière la place essentielle du travail non rémunéré quant au bon fonctionnement des structures du Pôle. L'importance du travail bénévole, des stagiaires et des salariés mis à disposition s'avère d'autant plus cruciale que les budgets sont limités, comme le montre le graphique suivant :



On peut interpréter ce graphique de deux façons. On peut soit en conclure que ce travail non rémunéré traduit la faiblesse économique des adhérents, qui ne peuvent se passer d'une main-d'œuvre non rémunérée pour mener à bien leurs activités. Mais on peut tout aussi bien considérer que ces chiffres témoignent de leur richesse sociale : leur capacité à mobiliser des ressources alternatives comme le bénévolat pour lutter contre les effets normalisant de l'économie de marché et de la culture de masse, afin de maintenir la diversité culturelle.

6 - 36,20 % si on agrège bénévolat, stagiaires et emplois mis à disposition, comme dans le graphique ci-dessus.

2- LE PÔLE ET LE SECTEUR DES MUSIQUES ACTUELLES : ÉLÉMENTS DE COMPARAISONS

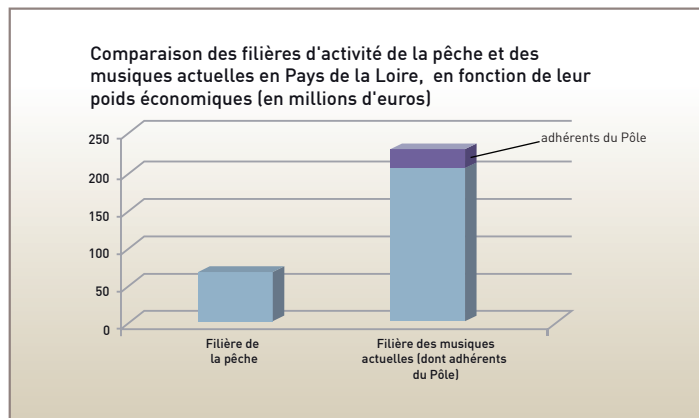
La filière musiques actuelles en Pays de la Loire :

- 250 millions d'euros de budget
- Entre 2150 et 2400 ETP, dont 520 musiciens intermittents du spectacle

2.1- Approche par filières

La filière des musiques actuelles dans la région des Pays de la Loire est composée des entreprises œuvrant de la conception de la musique jusqu'aux détaillants de produits culturels et de services liés au spectacle, des médias jusqu'aux fabricants d'instruments de musique. Le poids estimé du secteur musiques actuelles en région est de **250 millions d'euros**.

À titre de comparaison, en 2007, la filière régionale de la pêche employait 1970 personnes pour un chiffre d'affaires de 90 millions d'euros⁷.



De la même manière, nous pouvons estimer que l'emploi lié aux musiques actuelles en région, tous métiers confondus, se situe dans une fourchette entre **2150 et 2400 emplois**. L'ensemble de la filière culturelle en Pays de la Loire représente quant à elle 16 000 emplois (source Deps 2007).

Quant aux musiciens professionnels de la région (spécifiquement musiques actuelles), le Pôle Emploi en comptabilise 1250 en Pays de la Loire, dont 520 sont indemnisés (Pôle emploi, données 2009). Ce chiffre est en forte baisse : en 2006, 760 musiciens étaient indemnisés en Pays de la Loire (soit **une baisse de 32 %**). Les musiciens se voient donc contraints à la précarité (RMI, RSA) et à la diversification (enseignement, autres activités salariées hors spectacle).

Evolution de la population d'artistes et de techniciens inscrits au Pôle emploi-spectacle entre 2006 et 2009 : Les chiffres de la Loire-Atlantique

Pôle emploi Loire Atlantique	Indemnisés en 2006	Total des inscrits en 2006	Indemnisés en 2009	Total des inscrits en 2009
MUSICIENS (MAA)	338	610	230 [-32 %]	556
TECHNICIENS SON	139	262	106 [-24 %]	172
TECHNICIENS LUMIÈRE	131	175	114 [-13 %]	241
TOTAL	608	1047	450 [-26 %]	969

Ce sont les musiciens qui sont le plus touchés par les sorties du régime des intermittents du spectacle.

7 - Source DPMA : www.ofimer.fr/199_up99load/2_actudoc/1723d1_01.pdf

2.2- Poids du Pôle vis-à-vis du secteur des musiques actuelles

- Les adhérents pèsent 11% de l'emploi dans les musiques actuelles
- Un quart des concerts de la région sont le fait des adhérents du Pôle.

Que représente le Pôle dans cet ensemble ? Les adhérents regroupent l'équivalent de 330 emplois à temps-plein et pèsent près de 30 millions d'euros. Toutefois, les adhérents du Pôle sont parfois impliqués dans des activités connexes : les musiques actuelles représentent 75 % de l'ensemble de leurs budgets cumulés, soit 22 millions d'euros, et 250 ETP.

Dès lors, nous pouvons estimer que le Pôle pèse à lui seul 9 % du poids économique de l'ensemble de la filière des musiques actuelles en région et regroupe environ 11 % de l'emploi de la filière. Cela nous indique que les structures du Pôle dirigent davantage leurs ressources vers les emplois que vers les profits.

Où se situe plus précisément le Pôle dans cette écologie de la filière musiques actuelles, composée de nombreux métiers ? On sait qu'il est en grande partie tourné vers le spectacle vivant. En témoignant les 60 % d'adhérents qui possèdent une ou plusieurs licences d'entrepreneurs du spectacle et les 70 % qui déclarent être impliqués dans l'organisation de spectacles. Grâce aux chiffres du CNV nous pouvons savoir que les producteurs de spectacle adhérents du Pôle, qui représentent 16 % des entreprises comptabilisées par le CNV en Pays de la Loire, **organisent 25 % des concerts de la région** (600 concerts sur les 2 340 comptés par le CNV).

2.3- Comparaisons régionales

➤ **61 % des concerts en Pays de la Loire sont le fait d'associations, contre 47 % au niveau national**

Au-delà du Pôle régional musiques actuelles, nous disposons de données qui permettent de se faire une idée de la vitalité des musiques actuelles en région Pays de la Loire au sein du paysage national. En mobilisant les

chiffres du CNV, nous pouvons broser (voir ci-contre) les grands contours du spectacle vivant musiques actuelles en région et le comparer au reste du territoire national. (Un tableau plus complet est disponible sur www.lepole.asso.fr).

Que nous apprennent ces chiffres ? Ils nous rappellent tout d'abord la concentration des gros producteurs privés en région parisienne. Mais ils montrent que la région Pays de la Loire est active sur le spectacle vivant. On mesure cette vitalité du spectacle en région en comparant les différents taux à un pourcentage de référence, qui, pour les Pays de la Loire, peut-être soit le PIB (4,96 %), soit la population régionale (5,57 % de la population nationale). Par exemple, la région Pays de la Loire a un tissu associatif organisateur de concerts particulièrement vivant, puisque 7,5 % des concerts organisés par des associations le sont en Pays de la Loire (un taux qui descendrait à 5,5 % si ces concerts associatifs étaient répartis de façon homogène sur le territoire). Cette caractéristique régionale est donc très marquée : 61 % des concerts en Pays de la Loire sont le fait d'associations (contre 47 % au niveau national).

Le CNV possède en outre une entrée par esthétique. On peut s'apercevoir que si la région accueille 5,8 % des spectacles de musiques actuelles et variétés en France, elle est à l'origine de 7,6 % des concerts de la catégorie « Rap, hip-hop, reggae » et 11,7 % des concerts de « musiques électroniques ». Elle n'accueille en revanche que très peu de « comédies musicales », des manifestations principalement organisées en région parisienne.

Le nombre de festivals constitue également un bon indicateur, puisque 6,7 % des festivals sont ligériens. (C'est la Bretagne qui arrive en tête de ce palmarès national avec 11,5 %, devant l'Île de France.) L'enquête flash du Pôle sur « Les comportements adolescents face à la musique » (octobre 2009) a pu montrer que les festivals étaient les lieux de musiques actuelles les plus « démocratiques » (en termes de parité homme-femme, de mixité sociale et de maillage homogène du territoire). On se rend compte ici encore que cette forme d'accès à la culture déborde les déterminismes sociaux et géographiques.

LA PRODUCTION DE CONCERTS DE MUSIQUES ACTUELLES

Tableau comparatif des situations régionales

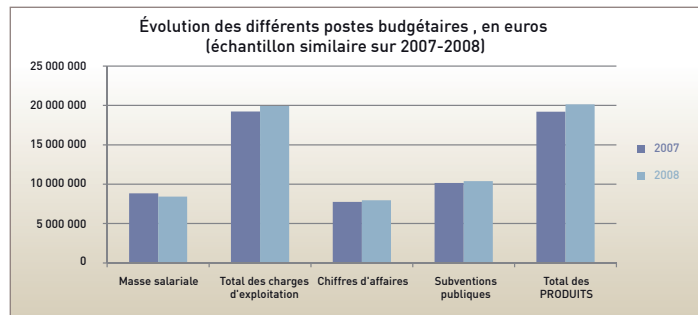
Repères généraux				
	France entière	Île de France	Pays de la Loire	Rang des PdL
PIB (valeur, en millions d'€)	1 614 545 100%	472 482 29,26%	81 616 4,96%	5
Population	60,7 millions [100%]	18,71%	5,57%	4
LES CHIFFRES DU CNV : POIDS ÉCONOMIQUE DU SPECTACLE VIVANT				
NOMBRE DE DÉCLARANTS	2 698 [100%]	737 [27,31%]	249 [9,22%]	4
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS	40 317 100%	16 101 39,93%	2 342 5,81%	4
ASSIETTE GLOBALE (EN €)	427 451 918 100%	175 333 695 41,02%	20 643 613 4,83%	4
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS ORGANISÉES PAR DES ASSOCIATIONS	19 032 100%	4 644 24,4%	1 432 7,5%	4
NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS (bien lire cette cellule en colonne)	40 317 [100%]	16 101 [100%]	2 342 [100%]	4
POIDS DES ASSOCIATIONS	19 032 47%	10 019 29%	1 432 61%	
POIDS DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES	15 591 39%	4 644 62%	525 22%	
POIDS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	5 140 13%	1 308 8%	373 16%	
	France entière	Île de France	Pays de la Loire	Rang des PdL
ASSIETTE GLOBALE (EN €) (bien lire cette cellule en colonne)	427 451 918 100%	175 333 695 100%	20 643 613 100%	4
POIDS DES ASSOCIATIONS DANS L'ASSIETTE GLOBALE	79 077 868 18%	9 667 186 6%	5 496 907 27%	
POIDS DES SOCIÉTÉS DANS L'ASSIETTE GLOBALE	317 499 773 74%	159 881 126 91%	13 090 629 63%	
POIDS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	29 274 638 8%	5 439 042 3%	2 014 164 10%	
TYPES DE SPECTACLES LES PLUS REPRÉSENTÉS	Note de lecture : A comparer au chiffre de 5,8 % des spectacles organisés en Pays de la Loire et 39,9% pour l'Île de France			
RAP, HIP-HOP, REGGAE	100%	31,3%	7,6%	PACA = 9,3%
MUSIQUES ÉLECTRONIQUES	100%	33,3%	11,7%	PACA = 8,2%
COMÉDIES MUSICALES	100%	66,2%	1,4%	PACA = 4,3%

NB : les statistiques du CNV ont tendance à surreprésenter les gros spectacles. Une partie de l'activité du Spectacle Vivant (faibles jauges et budgets) leur échappe.

2.4. Principales tendances évolutives

Quelle évolution du Pôle et de la filière au fil des ans, en termes socio-économiques ? C'est notamment pour répondre à cette question qu'un dispositif d'observation pérenne a été mis en place. Nous ne disposons que d'assez peu de recul pour tirer des conclusions sur les mutations profondes que connaît à l'évidence le secteur, mais on peut déjà dégager quelques tendances.

Dans la première section, nous avons remarqué que les équilibres budgétaires s'étaient modifiés au sein du Pôle : plus de recettes, moins de masse salariale. Lorsqu'on réduit l'échantillon aux 59 structures qui ont répondu sur les deux exercices, on constate que la tendance, bien qu'atténuée par ce redressement, est toujours présente : on remarque une nouvelle fois une hausse générale des charges et des produits, à l'exception de la masse salariale qui elle diminue.



« Effet Noria »

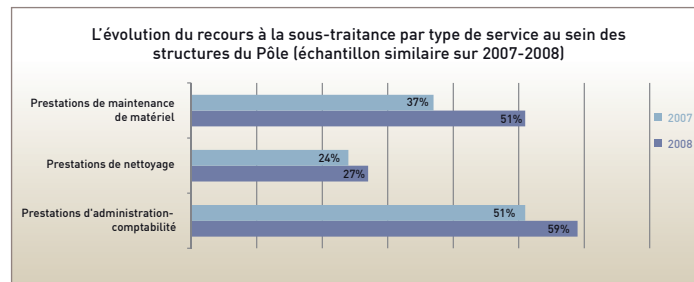
Comment expliquer cette évolution ? En effet, si la masse salariale a diminué, le nombre d'employés moyen par structures, lui, n'a pas changé. Si on calcule le taux horaire moyen, on passe de 18,49€/heure (salaire brut chargé) à 17,96€ en 2008, soit une baisse de 2,9 %. Cela pourrait correspondre à ce que les chercheurs en gestion appellent un « effet Noria » : une modification de la masse salariale liée à un renouvellement des personnes. L'effectif reste constant mais on remplace le départ des salariés anciens par des nouveaux salariés, qui sont moins payés car sans ancienneté. Ce phénomène reste à confirmer avec un recul de plusieurs années.

Une tendance globale à la privatisation des recettes

Afin d'éclairer cette évolution, on peut aussi évoquer une étude en cours du CNV sur les festivals de musiques actuelles, qui possède l'avantage d'avoir observé un même échantillon de structures sur 4 exercices, de 2005 à 2008. On constate une évolution similaire des équilibres budgétaires : plus de charges d'exploitations (technique et artistique), baisse corrélée de la part prise par les salaires, et surtout, tendance à la privatisation des recettes (clubs entreprises, sponsoring en hausse). Face à l'augmentation des coûts de production des spectacles, et la stagnation des subventions publiques, les acteurs essayent bien évidemment de diversifier leurs ressources.

Le recours à l'externalisation

L'augmentation des charges au Pôle peut enfin se voir éclairer par l'évolution de la sous-traitance. Le recours à l'externalisation, en même temps qu'il fragmente l'activité entre de nombreux acteurs et qu'il amène au développement de petites structures, permet de réduire certains coûts de main-d'œuvre, et, dans un contexte économique incertain, de faire face à court terme. Il pourrait expliquer la tendance à l'augmentation structurelle des charges d'exploitation. Or, lorsqu'on compare les deux années, on remarque une nette évolution du recours à la sous-traitance.



Ainsi, les indicateurs semblent converger pour indiquer que les structures des musiques actuelles réagissent par différents moyens pour faire face à l'augmentation des coûts extérieurs : externalisation de certaines tâches auparavant effectuées en interne, turn-over des postes pouvant expliquer la baisse des masses salariales, et enfin augmentation du recours au travail non rémunéré comme les stagiaires ou le bénévolat.

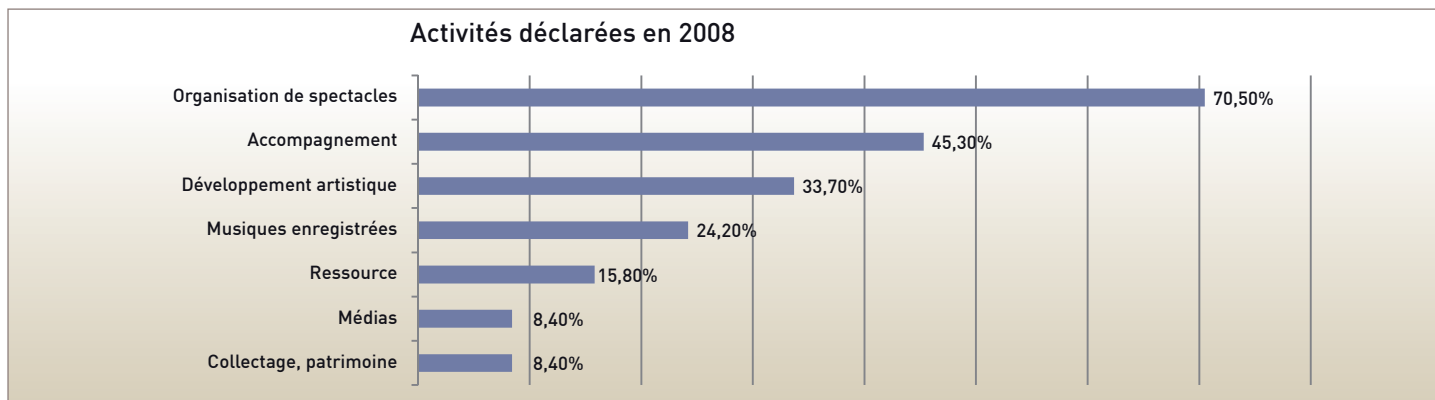
3- PROFILS DES ADHÉRENTS : QUELQUES PRÉCISIONS

► Des structures qui s'inscrivent dans une multi-activité, une place importante du spectacle vivant, une large variété esthétique

3.1- Les activités des adhérents

3.1.1- Activités déclarées

L'ensemble des données accumulées précédemment prend son sens à la lumière des activités des adhérents. C'est le spectacle vivant qui représente l'activité principale (festivals, petits lieux et grandes salles, association de diffusion...).



Si le spectacle vivant occupe ici une place importante (61,5% des adhérents possèdent une ou plusieurs licences d'entrepreneurs du spectacle), les données du CNV nous rappellent que la majeure partie des recettes générées par l'économie du spectacle provient de grosses sociétés privées, qui ne participent pas au projet du Pôle. Les données mises en évidence plus haut (faibles marges dégagées, part importante de la masse salariale et des subventions) dessine un profil de producteurs de spectacles différent, plus engagé vers la découverte, la défense d'esthétiques indépendantes, et

les pratiques amateurs. L'importance des activités « accompagnement » et « développement artistique » souligne d'ailleurs le rôle des adhérents dans la structuration des musiques actuelles en région, le soutien à l'émergence artistique et à la diversité culturelle. Les développeurs d'artistes en Pays de la Loire, à l'origine d'une charte définissant leur métier et leurs valeurs communes (www.lepole.asso.fr), sont ainsi des structures qui prennent le temps et les risques de repérer, d'accompagner et de développer les artistes émergents, avant qu'ils ne soient éventuellement pris en charge

par des industries de la musique plus importantes au niveau national. Ils jouent donc un rôle décisif dans la circulation des propositions artistiques locales, même s'il est parfois peu visible pour le public.

Au-delà des activités proprement dites, c'est bien la diversification qui caractérise les adhérents. En effet, les structures déclarent 2,25 activités en moyenne. Nous avons souligné l'année dernière que cette diversification témoignait d'une certaine précarité économique, mais également d'une forme d'innovation organisationnelle. En croisant diverses activités, les structures tentent de répondre aux besoins de leurs publics et redéfinissent des manières de faire dans la filière musicale. Elles compensent aussi parfois le manque à gagner structurel d'une activité donnée (la production de disques ou de concerts indépendants, le développement d'artistes émergents) à laquelle les structures ne veulent pourtant pas renoncer. On peut toutefois relever que cette pluriactivité est légèrement en recul en l'espace d'une année : soit les structures, en se professionnalisant, réduisent le delta de leurs activités dans une logique de rationalisation et ont recours à l'externalisation (voir plus haut), soit les acteurs identifient mieux leurs actions et concentrent leurs réponses sur ce qui les définit réellement.

3.1.2. Spécialisation esthétique

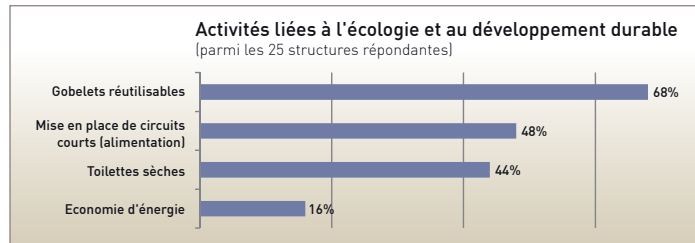
L'une des caractéristiques du Pôle est sa diversité esthétique, du rock à la chanson, des musiques traditionnelles au hip-hop. 40 % des adhérents revendiquent une spécialisation esthétique. Elles se répartissent ainsi :

Genres musicaux	Nb de citations
Chanson	10
Musiques traditionnelles	9
Jazz et musiques improvisées	6
Hip hop	4
Reggae, dub	4
Musiques du monde	4
Rock indé, Folk	4
Musiques électroniques	3
Blues	2
Métal	1

Les structures revendiquant une spécialisation esthétique ont, en moyenne, des budgets plus modestes. On devine ici l'existence de petites structures cherchant à promouvoir une culture musicale spécifique. Enfin, on peut remarquer que cette diversité permet des croisements inédits dans le cadre des actions menées par le Pôle, comme entre les musiques traditionnelles et les musiques électroniques autour du collectage et de la patrimonialisation.

3.1.3. Ecologie et développement durable

À la question : « Développez-vous une activité en rapport avec l'écologie et/ou le développement durable? », un quart des adhérents a répondu positivement. Il s'agit principalement de festivals, d'association programmant des concerts et des lieux fixes de diffusion, qui tentent de limiter l'impact environnemental de leurs activités de concerts. Mais on trouve aussi des radios sensibilisant leurs auditeurs aux problèmes d'environnement et de développement durable, des cafés-concerts accueillant de la vente associative de produits bios ou d'autres types de structures encore.



Ce graphique nous montre également que la question du développement durable n'est bien souvent abordée que par l'entrée « écologie » ou « management environnemental ». Ainsi la question du transport, qui est celle qui a le plus d'impact environnemental dans un festival par exemple, n'est pas évoquée par les adhérents sensibilisés à la question de l'écologie.

8 - L'enquête a permis de montrer que des échanges non marchands (don contre don) avaient également lieu au sein d'entreprises type SARL comme les cafés-concerts. En réalité, c'est la nature de l'activité, ici le monde des musiques populaires, qui prime sur la forme juridique stricto sensu pour expliquer le fonctionnement économique.

9 - Jean-Louis Laville, *Politique de l'association*, Seuil, 2010.

10 - Jérôme Guibert, *La Production de la culture. Le cas des musiques amplifiées en France*, Seteun/Irma, 2006, p. 465.

3.2. Identité, environnement professionnel, répartition territoriale

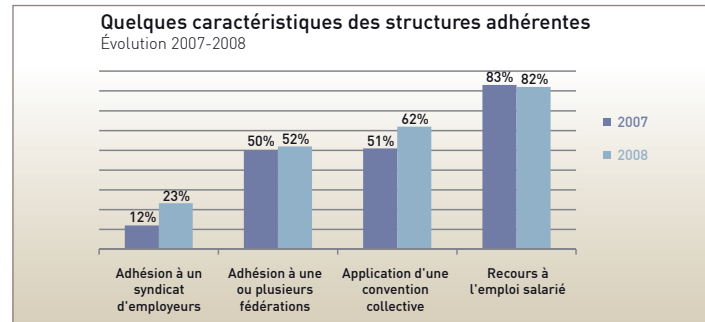
► Un profil associatif marqué, un maillage du territoire assez complet, même si la concentration urbaine est notable

3.2.1. Identité juridique

Le Pôle est composé à 87 % d'associations. Ce taux élevé témoigne de la perception qu'ont les adhérents de l'économie de la culture, et de son inscription dans des réalités sociales et politiques plus larges. L'association est la forme où cohabitent le plus aisément différents types de ressources alternatives à la vente de services et de biens privés : bénévolat, subventions publiques ou encore échanges non marchands⁸. Selon Jean-Louis Laville, l'associationnisme révèle la volonté de lier l'économique au politique⁹. À propos des groupes de rock, Jérôme Guibert remarque lui que « le bien ou le service [l'économique] est généré par le lien social, à l'inverse de l'entreprise dans laquelle c'est le bien ou le service qui génère le lien social¹⁰ ».

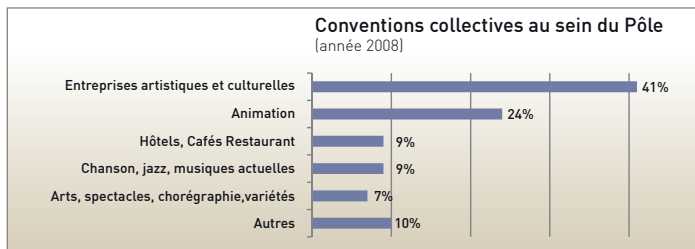
3.2.2. Environnement professionnel

Différents indicateurs nous permettent de mesurer la façon dont les adhérents s'inscrivent dans leur milieu professionnel :



Les indicateurs rassemblés ici témoignent de la structuration des entreprises du Pôle et de la professionnalisation d'un secteur qui provient pour partie des initiatives associatives amateurs, éloignées à l'origine des problématiques professionnelles. Sans surprise, les différents taux augmentent avec la taille des structures. Au-delà de 200 000 euros de budget, on trouve les taux suivants : syndicat : 40 % ; fédérations : 72 % ; convention collective : 97 %.

Le nombre de conventions collectives appliquées, lui, est nettement inférieur au nombre de structures ayant conclu au moins un contrat de travail dans l'année : ces deux taux devraient logiquement être identiques (62 % de conventions collectives contre 82 % de recours à l'emploi salarié). Toutefois, l'enquête du CNAR-culture auprès des associations culturelles employeuses était parvenue à des résultats similaires, en les trouvant encourageants. Les conventions collectives appliquées sont les suivantes :



Parmi les syndicats d'employeurs, c'est le SMA (Syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives de Musiques Actuelles) qui est le plus cité. De 4 adhérents en 2007, il est passé à 9 en 2008. Puis vient l'UMIH, le syndicat des métiers et des industries de l'hôtellerie (6 adhérents), le CNEA (Conseil national des employeurs associatifs, 4 adhérents) et le Syndecac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles, 2 adhérents).

Enfin, l'appartenance à une ou plusieurs fédérations est en légère progression (l'appartenance au Pôle n'a bien sûr pas été comptabilisée ici). 40 fédérations et réseaux différents (hors syndicats d'employeurs) ont été cités lors de l'enquête. Cette effervescence des différents réseaux est une spécificité du secteur, qui, historiquement, a cherché à s'organiser et à se doter d'une représentativité en dehors du seul canal syndical.

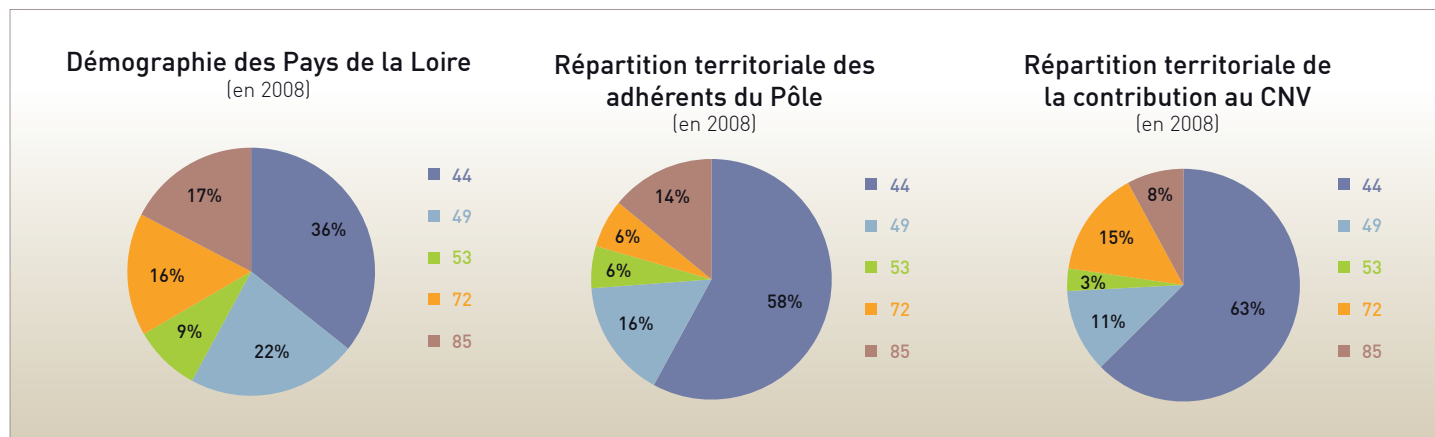
Les Rencontres nationales Politiques publiques et musiques actuelles de janvier 2010 à Nantes avaient précisément pour objectif de rassembler ces différentes instances et d'envisager les possibilités de convergence. Ces réseaux ont des entrées différentes : par zone géographique (Le Magnéto), par spécialisation esthétique (Zone Franche, FAMDT), par type d'acteurs (Fédurok, réseau ressource), par médias (CD1D, FRAP). Au Pôle, les fédérations les plus présentes sont :

Culture Bar-Bars (fédération nationale des cafés-culture)	6
La Fédurok (fédération nationale de lieux de musiques amplifiées)	5
FAMDT (fédération nationale des associations de musiques et danses traditionnelles)	5
Le Magnéto (réseau sarthois pour les musiques actuelles)	5
CRDJ (collectif régional de diffusion du jazz)	5
CD1D (fédération nationale des labels indépendants)	4
Réseau Chaïnon/FNTAV (fédération des nouveaux territoires des arts vivants, qui produit un festival de découverte national : le Chaïnon manquant)	4

3.2.3. Répartition géographique, données départementales

Les adhérents du Pôle sont répartis dans les cinq départements des Pays de la Loire. Toutefois, en comparant la densité de population dans les départements avec l'origine des adhérents du Pôle, on constate une sur-représentation de la Loire-Atlantique, entraînée par la métropole nantaise.

Les données départementales du CNV nous donnent une autre image de la répartition de l'activité liée aux musiques actuelles en région. La concentration en Loire-Atlantique y est toujours perceptible, mais l'activité en Sarthe est mieux représentée. Le Maine-et-Loire, la Vendée et la Mayenne ont une activité de concerts moins importante.



Nous avons mis en évidence l'année dernière une concentration des adhérents dans les villes de plus de 200 000 habitants. En 2008, les communes les plus représentées au sein du Pôle sont les suivantes :

	Nombre d'adhérents
Nantes (44)	36
Angers (49)	13
Le Mans (72)	5
Montaigu (85)	5
Clisson (44)	4
Laval (53)	3
Rezé (44)	3
Saint-Nazaire (44)	3

CHIFFRES CLÉS DU PÔLE

Les musiques actuelles en Pays de la Loire

Les Cahiers du Pôle présentent des données économiques et sociales sur les musiques actuelles en Pays de la Loire (adhérents du Pôle et perspective globale du secteur). Les 3 chapitres déclinés par thèmes comprennent chacun des chiffres, analyses, représentations graphiques et éléments bibliographiques. Ce fascicule constitue la deuxième édition des Cahiers du Pôle.

LES PAYS DE LA LOIRE ET LES MUSIQUES ACTUELLES

Le poids des musiques actuelles en région :

250 millions d'euros de budget

Entre **2150 et 2400 emplois directs** (ETP)

520 emplois de musiciens intermittents du spectacle (une baisse d'un tiers en 3 ans)

La place des Pays de la Loire :

4^e région française en nombre d'organiseurs de concerts (9 % de l'effectif national)

4^e région française en nombre de concerts de musiques actuelles (6 % de l'ensemble des concerts en France)

6^e région française sur l'emploi culturel (3,5 % des effectifs nationaux)

LES ADHÉRENTS DU PÔLE EN 2008

Un total budgétaire de **29 350 000 euros**

9200 contrats de travail, **3430 personnes** concernées, **333 ETP**

5300 bénévoles, s'impliquant à hauteur de **145 ETP**

Un quart des concerts en Pays de la Loire sont organisés par les adhérents du Pôle

Remerciements

Les adhérents du Pôle et en particulier le groupe de travail observation : Guillaume Bassompierre (Ragondin tourneur), Michel Bonhore (Techninomades), Hélène Fourrage (Mus'Azik), Thierry Heuvelin (Icroacoa), François Jonquet (Chabada), Julien Nicolas (VIP/Saint-Nazaire).

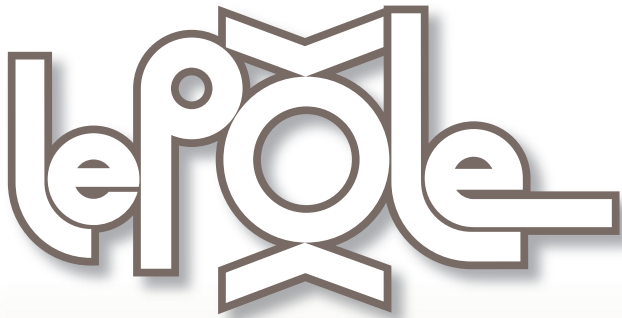
Les collègues missionnés sur l'observation : Alexandre Bréchet (Fracama), Hyacinthe Chataigné (Fédurok), Bruno Colin (Opale), Gaëtan Gaborit (ORES Pays de la Loire), Séverine Morin (CNV), Nicolas Sigler (Insee Pays de la Loire).

Gérôme Guibert (Lise, université de Paris 3-Sorbonne nouvelle), Carole Le Rendu (Granem, université d'Angers) et Lionel Prouteau (LEN-CEBS, université de Nantes).

L'équipe du Pôle.

Infographie – Moka Studio – www.mokastudio.fr

Réalisé par Emmanuel Parent pour le Pôle



Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire

Le Pôle

42 rue La Tour d'Auvergne
44 200 NANTES

02 40 20 03 25
contact@lepole.asso.fr
www.lepole.asso.fr

Cinq missions

L'appui aux adhérents

L'appui au secteur

L'appui aux collectivités

L'observation

La concertation territoriale

Pôle Régional des musiques actuelles, cogéré par 106 structures adhérentes